

Avis d'attribution- MP 2024-08

TRAVAUX

FOURNITURES

SERVICES

1. POUVOIR ADJUDICATEUR :

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE - 17, boulevard du roi Jérôme - 20181 AJACCIO Cedex 1

Téléphone : 04.95.51.77.77 - Fax : 04.95.51.14.40

Adresse internet : <http://www.corsica-pro.com> E-Mail : mpublics@atc.corsica

Activité(s) principale(s) : Tourisme -. - Profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com/>.

Tourisme -Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

L'avis concerne un accord-cadre.

2.OBJET DU MARCHÉ : Le présent marché avait pour objet « **la Communication touristique « Stratégie et création » de la Corse pour le compte de l'agence du tourisme de la Corse.** »

CPV principal : 79340000-9 - Services de publicité et de marketing

Numéro de référence du marché : MP 2024-08

Nature des prestations : Marché de services

Lieu d'exécution : Agence du Tourisme de la Corse

3.TYPE DE PROCEDURE : La consultation est passée en procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L.2124-2 et R.2124-2 du Code de la commande publique résultant du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 et de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018.

4-DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : LE 19 NOVEMBRE 2024

5-NOMBRE D'OFFRES REÇUES :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres Etats membre de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'Etats non-membres de l'UE : 0

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 12

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

6-NOM DU TITULAIRE :

LEO BURNETT

133,AVENUE DES CHAMPS ÉLYSEES

75 008 PARIS

7-MONTANT MAXI HT SUR LA DUREE DU MARCHÉ :

1 005 000.00 €

8- DUREE : Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa notification.

Le marché est reconductible deux (2) fois, par tacite reconduction sauf dénonciation contraire émise par le pouvoir adjudicateur. La durée du Marché ne pourra pas excéder 3 ans.

9-LITIGES ET RECOURS :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA - Villa Montepiano - 20407 BASTIA - France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

10- SUPPORT DE PUBLICATION : Transmis le 26 NOVEMBRE 2024 2024 au BOAMP/JOUE, Corse-Matin et Nice-Matin, www.achatspublicscorse.com, www.corsica-pro.com.